

MORGNY LA POMMERAYE

EGLISE DE LA POMMERAYE



STATUE SAINTE ANNE

Dossier préparé et présenté par Rémy Eliot





ROUEN - Musée Départemental
60 Sainte Anne apprenant à lire à la Vierge
Provenant de l'Eglise de la Pommeraye.
(Seine Maritime)
H. : 1 m 18 pierre 2^e quart du XVI^e s.

Le dossier, qui vous est présenté ici, a été réalisé, suite à l'aimable autorisation de diffusion de copies de documents transmis par
Madame Marie-Claire Havé,
amie, et habitante de mon village.
Merci, à toi Marie-Claire, d'avoir, ainsi,
contribué à la connaissance du patrimoine de notre village.

DOCUMENTATION SUR LA STATUE DE

SAINTE ANNE

STATUE PROVENANT DE L'ÉGLISE SAINTE ANNE
(ou sainte croix)
DE LA POMMERAYE

L'église de la Pommeraye fut détruite en 1827 suite à une décision du conseil municipal de la nouvelle commune formée des trois hameaux. Le fruit de la vente des matériaux à servi pour la réfection de l'église de Morgny et à l'achat d'une nouvelle cloche qui sera baptisée en 1828 sous les noms de Marie - Clémence. La cloche de l'église de la Pommeraye serait restée dans le hameau à la demande des habitants.

Dans la collection de cartes postales sur Morgny il existe deux cartes postales en noir et blanc (CPA) et une autre en couleur venant du musée des antiquités de Rouen. Cette carte postale en couleur me fut donnée par une dame en visite au cours de l'exposition réalisée dans la cantine des écoles le weekend du premier mai 1992, suite à une autorisation de M. Michel Benoist, maire. L'image, sur la page de gauche, provient de cette carte postale.



Satue de Sainte Anne de la Pommeraye
CPA - NB

Voici la documentation obtenue suite à l'exposition de cartes postales du 1^{er} mai 1992.

- Lettre du conservateur informant le maire de sa visite suite à la mission confiée par M. le préfet.
- Description de la statue, faite par le conservateur du musée des antiquités de Rouen. Lettre adressée au préfet en 1910.
- Lettre informant le maire de Morgny de la transmission au préfet du rapport d'expertise de la statue de sainte Anne
- Lettre invitant le maire de Morgny à se rendre à la préfecture pour conférer au sujet de la statue
- Lettre de la préfecture vers le conservateur du musée des antiquités de Rouen
- Lettre du conservateur vers le maire de Morgny
- Lettre de la préfecture informant M. Vosly, conservateur, de la décision du conseil municipal de Morgny
- Coupures de presses de l'époque
- Compte rendu de la « Commission des antiquités de la Seine Inférieure » au sujet de cette statue. T. XV - 1909-1911 - page 396 et 397.
- Descriptif de la statue pour le prêt au musée Dobrée à Nantes

Ces documents résultant de photocopies anciennes ne sont pas d'excellente qualité, mais lisibles.



Lettre du conservateur informant le maire de sa visite suite à la mission confiée par M. le préfet.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL
des
ANTIQUITÉS
de la
SEINE-INFÉRIEURE

Rouen, le 19 ^h 1912

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que j'accepte avec déférence
la mission que veut bien me confier
M. le Préfet

À cet effet je me rendrai à Morigny,
samedi prochain, 24 du présent mois
Le train quittant Rouen à 8^h 1/2
du matin afin de procéder à l'estimation
ainsi qu'à la rédaction du procès-
verbal demandé.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,
l'assurance de mes très distingués sentiments.

Le Directeur,
Conservateur des Monuments historiques.

De Jolly



Statue de Sainte Anne actuellement en place
dans l'église Notre Dame

Description de la statue, faite par le conservateur du musée des antiquités de Rouen. Lettre adressée au préfet en 1910.

Commune de Morgny

Rouen le 27 Décembre 1910

Projet de Vente
d'une statue de S^{te} Anne.

A Monsieur Tasse, Préfet du Département de
la Seine-Inférieure.

N^o 21165

Vous avez bien voulu me désigner à M. le Maire de Morgny pour l'écrire et expertiser une statue de S^{te} Anne, que le conseil municipal de la commune désire vendre pour en affecter le prix à des travaux de restauration de l'église. Je me suis rendu samedi 24 de ce mois au presbytère de Morgny où j'ai trouvé réunis M. M. Bonchuy, maire de la commune, Maréchal adjoint, Leroy, Sidolore Boivin Jean Baptiste, membres de la Commission spéciale ainsi que M. l'abbé Le Cour, curé de la paroisse.

La statue était déposée dans la salle du presbytère. C'est une image en pierre de Caumont mesurant 1^m 18 en hauteur totale. Sainte Anne est représentée en sautoir à lue à la neige Marie, elle est debout, la tête recouverte d'un voile et légèrement inclinée et le visage est tourné à gauche regardant la vierge enfant qui est également debout. S^{te} Anne porte sur sa robe un vaste ornement dont les larges plis s'écartent pour laisser passer les avant-bras et les mains. De la droite la sainte tient un livre ouvert, l'index de la gauche pose sur le livre, montre les mots d'une inscription dont il ne reste plus que DOMI-NVS écrit sur deux lignes.

La vierge enfant est également placée debout comme il a été dit plus haut. Elle a sur la tête une couronne fleuronnée d'où s'échappe une abondante chevelure tombant en boucles sur les épaules. Le visage est tourné vers sa mère dans l'attitude de l'attention. Le corps gracile est enserré dans une robe qui enveloppe un surcot, vêtement que portaient les femmes et les filles vers la fin du moyen âge. Il se dégage de cette figure une très fine sensation d'art et de véritable poésie. Ce groupe eut encore gagné à la conservation des couleurs dont il était décoré. Malheureusement il ne reste que des traces des mixtures ayant servi à l'application des ors.

Quant à la provenance de ce groupe intéressant, il est impossible d'être affirmatif. L'église de la Commeraye, une des sections de la commune de Morgny a été détruite elle était dédiée à S^{te} Anne et la statue de la patronne a été transportée dans l'église paroissiale actuelle.



Deux détails de la statue
présente dans l'église
Notre Dame



Le Groupe a expertiser se trouvait dans le presbytère où il a été conservé par feu M. l'abbé Boissay, voilà tout ce qu'on sait sur la provenance de cette sculpture qui fait l'objet de notre examen. Quoiqu'il en soit la S^{te} Anne du presbytère de Morgny est une œuvre artistique du XVI^e siècle qui ne saurait être vendue à l'étranger et les propositions des marchands qui en ont offert 1200^f et 1500^f doivent être rejetées. C'est grand temps d'arrêter l'exode des richesses artistiques de la France. M. le Ministre des Beaux Arts se préoccupe de cette question et un projet de loi est préparé, appuyé et demandé par toutes les sociétés artistiques de notre pays. Or le groupe de S^{te} Anne est des plus intéressants pour l'art normand, il est l'œuvre d'un imagier local qui l'a taillé dans une pierre de la région (carrière de Caumont) et à ce titre doit rester dans notre pays.

J'ai en conséquence l'honneur de vous demander, Monsieur le Préfet, de vouloir bien m'autoriser à l'acquies pour le prix de 1000^f valeur qui indemniserait la commune de Morgny, et de l'attribuer ainsi au Musée Départemental d'Antiquités qui l'enrichira d'une œuvre artistique vraiment intéressante.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mon profond et respectueux dévouement.





Lettre informant le maire de Morgny de la transmission au préfet du
rapport d'expertise de la statue de sainte Anne

MUSÉE DÉPARTEMENTAL
des
ANTIQUITÉS
de la
SEINE-INFÉRIEURE

Rouen, le

28 X^h 191

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que j'ai remis à la Préfecture
mon Rapport sur l'Expertise de la
Statue de S^{te} Anne, dont le Conseil M^{unicipal}
demande la vente.

Je vous prie de la céder au Musée
d'antiquité pour la somme de 1000 fr.
ou à la Préfecture de vente par suite des
conditions que j'ai énoncées devant
vous et la Commission.

Je vous envoie l'état des frais qui me
sont dus pour cette expertise.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,
l'assurance de mon très distingué
Le Directeur,
Conservateur des Monuments historiques
de Deby



Lettre invitant le maire de Morgny à se rendre à la prefecture pour conférer au sujet de la statue

PREFECTURE
de la
SEINE-INFÉRIEURE
—
2^{ème} DIVISION
—
2^e
—
BUREAU
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rouen, le 4 Janvier 1911.

Monsieur le Maire
de Morgny
est prié de vouloir bien se rendre,
un des jours de la semaine prochaine,
à la Préfecture (Cabinet du Chef de
la 2^{ème} Division), de 9 heures à
midi ou de 2 heures à 5 heures pour
conférer au sujet du projet
d'aliénation d'une statue de St. Anne.



Monsieur le Maire de Morgny

Le culte de Sainte Anne

Le témoignage le plus ancien sur le nom des parents de la Vierge Marie se trouve dans plusieurs apocryphes dont le protévangile de Jacques. Un écrit apocryphe chrétien est un texte dont l'auteur est inconnu, dans lequel sont consignés des événements bibliques ou des figures du christianisme et qui n'a pas été reconnu comme un texte inspiré, ni faisant partie de la révélation chrétienne et par conséquent du canon des Ecritures. Dans ces textes le vrai et le faux se trouvent mélangés et il est bien difficile de discerner. Mais en raison des apparitions à Auray, nous savons maintenant que les apocryphes disent vrai quand ils donnent le prénom d'Anne à la mère de Marie .

Ce protévangile de Jacques raconte comment saint Joachim et sainte Anne, qui n'avaient pas d'enfant, eurent séparément une vision d'un ange qui leur annonça la conception et l'enfantement d'une postérité dont la renommée se répandra dans le monde entier. Cet apocryphe se termine avec la naissance de Jésus à Bethléhem.

Ce texte apocryphe fut très rapidement condamnée par l'Eglise latine, par contre il fut estimé par l'Eglise d'Orient et utilisé dans sa liturgie. Cette vénération explique sans doute que très tôt l'Eglise grecque eu une fête en l'honneur de sainte Anne.

Malgré ce jugement négatif envers l'apocryphe de Jacques, la dévotion envers sainte Anne se développa rapidement en Occident grâce aux reliques arrivées à Marseille avec saint Lazare, sainte Marie-Madeleine

et sainte Marthe. La présence des reliques de sainte Anne en Gaule est donc très ancienne. En raison de persécutions, les restes de sainte Anne furent confiées à saint Auspice, premier évêque d'Apt (Apt est située dans le département du Vaucluse à 35 km de Cavaillon, 55 km d'Aix-en-Provence, 53 km d'Avignon). D'autres traditions expliquent de manières différentes l'arrivée du corps de sainte Anne en Gaule : pour les uns c'est un riche Marseillais, converti par saint Lazare, qui les lui a offertes ; une troisième version affirme que le pape saint Clément aurait reçu les reliques de sainte Anne par des chrétiens arrivés de Jérusalem pour le confier ensuite à saint Auspice. Malgré ces divergences quant à l'itinéraire des reliques de sainte Anne, toutes les traditions sont unanimes à affirmer que le corps de sainte Anne repose à Apt.

La mise à l'abri des reliques, et par suite leur oubli, n'empêcha pas qu'un culte soit rendu à sainte Anne, puisqu'on connaît deux chapelles construites avant le VIIe siècle : une à Floriac près de Rouen et une autre à quelque distance de Vannes, à Keranna, appelée à une réputation mondiale... Mais ces deux chapelles furent détruites et leur souvenir ne devint plus qu'une ombre. Toutefois le culte demeura çà et là en Europe. Les chevaliers au retour des croisades redonnèrent une nouvelle jeunesse à cette dévotion. Au temps de saint Bernard, sainte Anne n'avait pas encore de fête propre. Ce saint le justifiait de cette manière : «Le Ciel n'étant pas ouvert à la mort de ces saints personnages, il ne convient pas de célébrer par une fête leur entrée dans les limbes».

Ceci n'arrêta pas le développement du culte de sainte Anne en Europe notamment grâce aux reliques qu'on trouve un peu partout. Enfin le pape Urbain VI accorda en 1378 une fête en l'honneur de sainte Anne pour l'Eglise d'Angleterre. Les confréries se multiplient. Ce prénom est fréquemment donné et acquiert une certaine célébrité : Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, Anne de Bretagne...

Lettre de la préfecture vers le conservateur
du musée des antiquités de Rouen

PREFECTURE
de la
Seine-Inférieure

REPUBLIQUE FRANÇAISE

4^e DIVISION

2^e BUREAU

Objet

Musée départemental d'antiquités
et d'artillerie
Musée de la ville de
Sainte-Adresse

Nota. — On est prié de rappeler
dans la réponse les indications portées
en marge de cette lettre, sa date et
son numéro, et de n'y traquer qu'une
seule affaire.
Les réponses doivent être adressées
au Préfet.

Rouen, le 7 avril 1911

M. 1113
Le Préfet de la Seine-Inférieure
à Monsieur le Directeur du Musée
départemental d'antiquités, à Rouen

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que, conformément à l'avis émis
par la commission départementale de la
séance du 31 mars dernier, je me propose
à faire l'acquisition au prix de 1000 francs
pour être déposée au musée départemental
d'antiquités, d'une statue de Sainte-Anne
appartenant à la commune de Mesquy.

POUR LE PRÉFET
Le Conseiller de Préfecture

Monsieur le Directeur du Musée départemental d'antiquités
à Rouen

Grégoire XIII, en 1584 étendit la fête de sainte Anne, fixée le 26 juillet, à toute l'Eglise universelle. Le Pape Grégoire XV, dont le pontificat dura deux ans (1621 - 1623), alla plus loin et rendit cette fête obligatoire en reconnaissance de sa guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne, alors qu'il était à toute extrémité et condamné par les médecins. Cette décision a donc été prise quelques mois avant la visite de sainte Anne en terre de Bretagne, qui était comme une réponse pleine de bienveillance aux honneurs que l'Eglise lui attribuait.

Sainte Anne et Marie dans le parc du sanctuaire de Auray

On remarque toujours la même symbolique :
Anne apprend à lire à Marie



Lettre du conservateur du musée des antiquités
vers le maire de Morgny

MUSÉE DÉPARTEMENTAL
des
ANTIQUITÉS
de la
SEINE-INFÉRIEURE

Rouen, le 8 Avril 1917

À Monsieur Bonchey
Maire de la commune de Morgny.

Monsieur le Maire,

J'étais de recevoir une lettre par laquelle
M. le Préfet m'informe que la Commission de la
a dans sa séance du 1^{er} avril, autorisé à
la suite de la statue de St-Omer. Le prix
a été fixé à 1000 fr.

Dès que vous m'aurez fait connaître le
jour où je pourrai prendre possession de la
dite statue, je me rendrai à Morgny pour
en prendre livraison ou auparavant je m'adresserai
à la préfecture les démarches nécessaires pour
obtenir les instructions relatives au marché à passer.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,
l'assurance de mes très distingués sentiments.

Le Directeur
Conservateur des Monuments
de l'Etat

La légende de Sainte Anne d'Auray



C'est au 17^{ème} siècle que Sainte Anne d'Auray apparaît plusieurs fois à un pieux paysan nommé Yvon Nicolazic dans le village de Ker Anna, puis une pluie d'étoiles tomba sur son champ du Bocenno et sainte Anne réapparue en lui disant : " Yves Nicolazic, ne craignez rien. Je suis Anne, mère de Marie. Dites à votre recteur que dans la pièce de terre appelée le Bocenno, il y a eu autrefois, même avant qu'il n'y eut aucun village, une chapelle dédiée en mon nom. C'était la première de tout le pays. Il y a 924 ans et 6 mois qu'elle est ruinée. Je désire qu'elle soit rebâtie au plus tôt et que vous en preniez soin parce que Dieu veut que je sois honorée en ce lieu - Doué e venn ma vein inouret aman. "

Sainte Anne réapparut une nouvelle fois et lui demanda de retrouver une statue millénaire enfouie dans son champs. Quelques moments plus tard, le paysan déterra une vieille statue de bois rongée.

Trois jours plus tard, les pèlerins commençaient à arriver en foule pour prier sainte Anne devant la statue. L'Evêque Monseigneur de Rosmadec reconnut l'authenticité des apparitions.

Yvon Nicolazic construisit alors une petite chapelle (1630). La première messe officielle sera célébrée, par décision de l'évêque de Vannes, le 26 juillet 1625. La basilique actuelle se édifiée en 1872.

A longueur d'année, des centaines de milliers de pèlerins et visiteurs viennent se ressourcer à Sainte Anne d'Auray.

C'est le premier lieu de pèlerinage en Bretagne (plus de 800.000 pèlerins par an) et le deuxième en France après Lourdes.

Lettre de la préfecture informant M. Vosly, conservateur,
de la décision du conseil municipal de Morgny

<p>PREFECTURE de la Seine-Inférieure</p> <hr/> <p>2^{ème} DIVISION — 2^{ème} BUREAU — Objet MORGNY. Vente d'une statue.</p> <hr/> <p><small>Nota. — On est prié de rappeler dans la réponse les indications portées en marge de cette lettre, sa date et son numéro, et de n'y traiter qu'une seule affaire. Les réponses doivent être adressées au Préfet.</small></p> <hr/> <p>A Monsieur</p>	<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <hr/> <p>Rouen, le 17 Juillet 1911</p> <p>Le Préfet de la Seine-Inférieure à Monsieur de Vosly, Directeur du Musée départemental d'antiquités.</p> <p>J'ai l'honneur de vous informer que par délibération du 4 Juillet courant, le Conseil municipal de Morgny a définitivement consenti la cession au Musée départemental d'antiquités, au prix de 1.000 frs d'une statue de Ste Anne.</p> <p>Je vous prie de vous entendre avec M. le Maire de Morgny en vue de prendre possession de cet objet.</p> <p>Pour le Préfet, Le Secrétaire Général,</p> 
---	--

Coupages de presses de l'époque

Acquisition du Musée des Antiquités

Il existait autrefois dans l'église de la Pommeraye, paroisse aujourd'hui détruite et réunie à la commune de Morgny, une statue en pierre de Caumont, de *Sainte Anne*, patronne de l'église, œuvre de la sculpture rouennaise de la fin du XV^e siècle.

Depuis longtemps, le groupe de Sainte Anne avait été remarqué par les « chercheurs d'antiquités, qui avaient offert de l'acquérir. Mais le Conseil municipal de Morgny s'était toujours refusé à une vente de la jolie statue qui avait été conservée au presbytère de la paroisse.

Elle vient d'être acquise, cependant, après ratification du Conseil départemental, par le Musée des Antiquités et vient de prendre place dans ses galeries.

C'est un groupe fort intéressant. Sainte-Anne est représentée debout et enseignant la lecture à la Vierge. Sur le livre ouvert, on lit le mot : DOMINUS. Le visage de la sainte semble le portrait de la donatrice, comme il est d'usage au Moyen-âge. La petite Vierge est debout : sur sa tête repose une couronne et ses cheveux s'épandent sur les épaules.

Son vêtement avec un surcot à manches à crevés et une tunique retombant sur la robe est fort original. La facture générale, particulièrement celle des mains de sainte Anne, est large et savante : des traces de dorure et de polychromie s'aperçoivent encore sur les vêtements. On ne peut que féliciter M. Léon de Vesly d'avoir fait entrer cette belle pièce dans les collections départementales.

La dépêche
28 octobre 1911

Journal de Rouen
28 octobre 1911

Au Musée d'Antiquités

Il vient d'être placé au Musée d'Antiquités, dans la galerie Cochet, une très ancienne statue ou groupe de Sainte-Anne, sculpture qui a été taillée dans une pierre du Val-des-Leux ou de Caumont, et appartient vraisemblablement à l'École qui florissait à Rouen à la veille de la Renaissance. Elle ornait jadis l'église de Sainte-Anne de la Pommeraye, paroisse aujourd'hui détruite et dont le village a été réuni à la commune de Morgny.

Sainte Anne est représentée assise et montrant à la Vierge à épeler le mot : DOMINUS écrit dans un livre ouvert.

Le visage de la sainte est le portrait de la donatrice, ainsi qu'il était de coutume à cette époque. La petite vierge est debout ; sur sa tête repose une couronne, et ses cheveux tombent en longues boucles sur ses épaules.

Cette partie du groupe est très réussie, quelques traces de polychromie et d'or se voient sur les vêtements.

Ce groupe remarquable fut remis dans le presbytère de Morgny par les soins d'un ancien curé.

Le groupe de Sainte Anne avait été remarqué par des marchands d'antiquités qui avaient offert de l'acquérir. Le conseil municipal n'accepta pas leur proposition et voulut que le groupe de Sainte Anne devint la propriété du Musée d'Antiquités. Le conseil départemental a ratifié cette décision et la statue de la Pommeraye, véritable œuvre d'art, sera ainsi conservée à la Seine-Inférieure.



Situation de la chapelle de la Pommeraye sur le cadastre relevé en 1807

Archives départementale 3P3_22449

Voici le compte rendu de la
« Commission des antiquités de la Seine Inférieure »
au sujet de cette statue.
T. XV - 1909-1911 - page 396 et 397.

VI. — *La Vierge de la Pommeraye (commune de Morgny)*. — La commune de Morgny a été formée par la réunion de trois paroisses : Morgny, Vimont et la Pommeraye.

L'église de Morgny est restée paroissiale, celle de Vimont a été désaffectée et transformée en grange. La charpente de la toiture, qui est du XVIII^e siècle, est savante.

L'église de la Pommeraye, dont sainte Anne était la patronne, a été détruite au commencement du XVII^e siècle et les statues furent transportées dans le jardin du presbytère de Morgny, sauf celle de sainte Anne à laquelle un ancien curé donna asile dans son grenier. C'est là qu'elle fut découverte par un de ces rabateurs, marchands

397

d'antiquités. Le vieux prêtre résista aux offres d'achat qui lui furent faites et j'eus le bonheur d'en être informé par le maire de la commune qui m'en proposa l'acquisition. M. Fosse, préfet, me donna l'autorisation de l'acheter.

Le groupe de sainte Anne, « car la sainte est accompagnée de Marie enfant », mesure 1^m 17 de hauteur et est taillé dans une pierre de Caumont. Sainte Anne est debout la tête penchée et recouverte d'un voile ; de la main gauche elle tient un livre ouvert sur lequel est écrit le mot *DOMINVS* qu'elle montre de l'index de la main droite.

Marie, enfant, est également debout et fixe les yeux sur le mot mystérieux qu'elle cherche à épeler.

Elle porte sur la tête une couronne de laquelle s'échappe une abondante chevelure retombant en légères boucles sur les épaules. Un surcot enveloppe le torse juvénile de la Vierge, dont le corps est revêtu d'une robe à larges plis.

L'ensemble du groupe est remarquable ; les mains de sainte Anne sont admirablement traitées. La petite Vierge est ravissante de grâce et de candeur. Ce groupe est une œuvre de notre Ecole rouennaise de la fin du XV^e siècle. Il est à peu près certain que les figures sont les portraits des donateurs, comme il était d'usage à cette époque. Des tons de polychromie et d'or se voient encore sur le manteau de sainte Anne.

Malgré les sérieuses raisons qu'on peut lui opposer M. Pelay ne peut s'empêcher de regretter que cette œuvre d'art ne soit pas restée dans le pays pour lequel elle avait été taillée.



Descriptif de la statue pour le prêt au musée Dobrée à Nantes
du 15 octobre au 15 décembre 1966
Exposition par Dominique Costa, conservateur des musées
départementaux de Loire-Atlantique

Le musée possède un catalogue de cette exposition

13 Septembre 1966

SA INTE ANNE : Eglise de LA POMMERAYE , commune de MORGNY
(~~SAPE~~)

Hauteur : 1,180 m.

Inv. 2274 t.III p.74

"Cession par M. Ponchy, maire de Morgny la Pommeraye, d'un beau groupe de
Statue de Sainte Anne.

Ce groupe mesure 1,18m de Hauteur, est en pierre de Caumont et porte des
traces de polychromie. Il appartient au XVI^es.

La cession a été autorisée par M. le Préfet le 7 Avril 1911, après avis con-
forme de la C.D.A. du 31 Mars de la même année . Prix 1000

Valeur d'assurance : ~~8000 F.~~

Bibliographie:

-Guide du Musée des Antiquités de Rouen 1923 p.27 fig.36

-Guide du Musée des Antiquités de Rouen 1954 p.35 ,N°77

-Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine Inférieure tome XV
1909 à 1911 -p.396,397 -Rouen -1912

-Journal de Rouen; 28 Octobre 1911

Renseignements communiqués au Musée Dobrée à Nantes, pour l'exposition:
"Iconographie de Sainte Anne"

Prêt à partir du 1er Octobre 1966